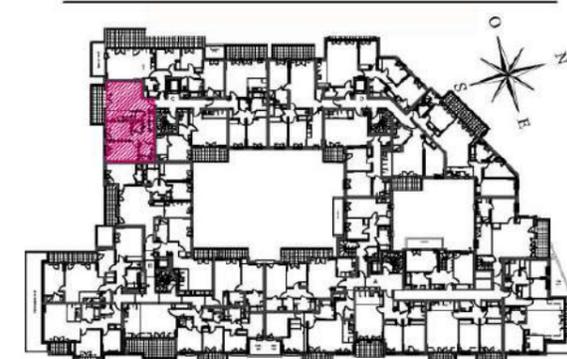


ROUTE 2 PLESSIS PIQUET



Bâtiment C

APPARTEMENT DE 3 PIECES
n° C31 au 3ème étage

SEJOUR / CUISINE	30,45 m2
CHAMBRE 1	12,70 m2
CHAMBRE 2	9,65 m2
SALLE DE BAINS	4,90 m2
WC	1,80 m2
DGT	7,20 m2
RGT	1,20 m2
SURFACE TOTALE HABITABLE	67,90 m2
BALCON	9,30 m2
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE	77,20 m2



Indice : A

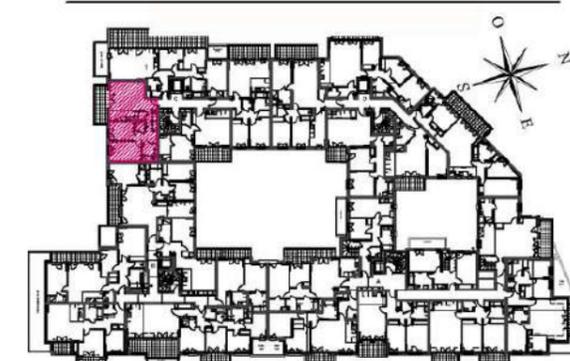
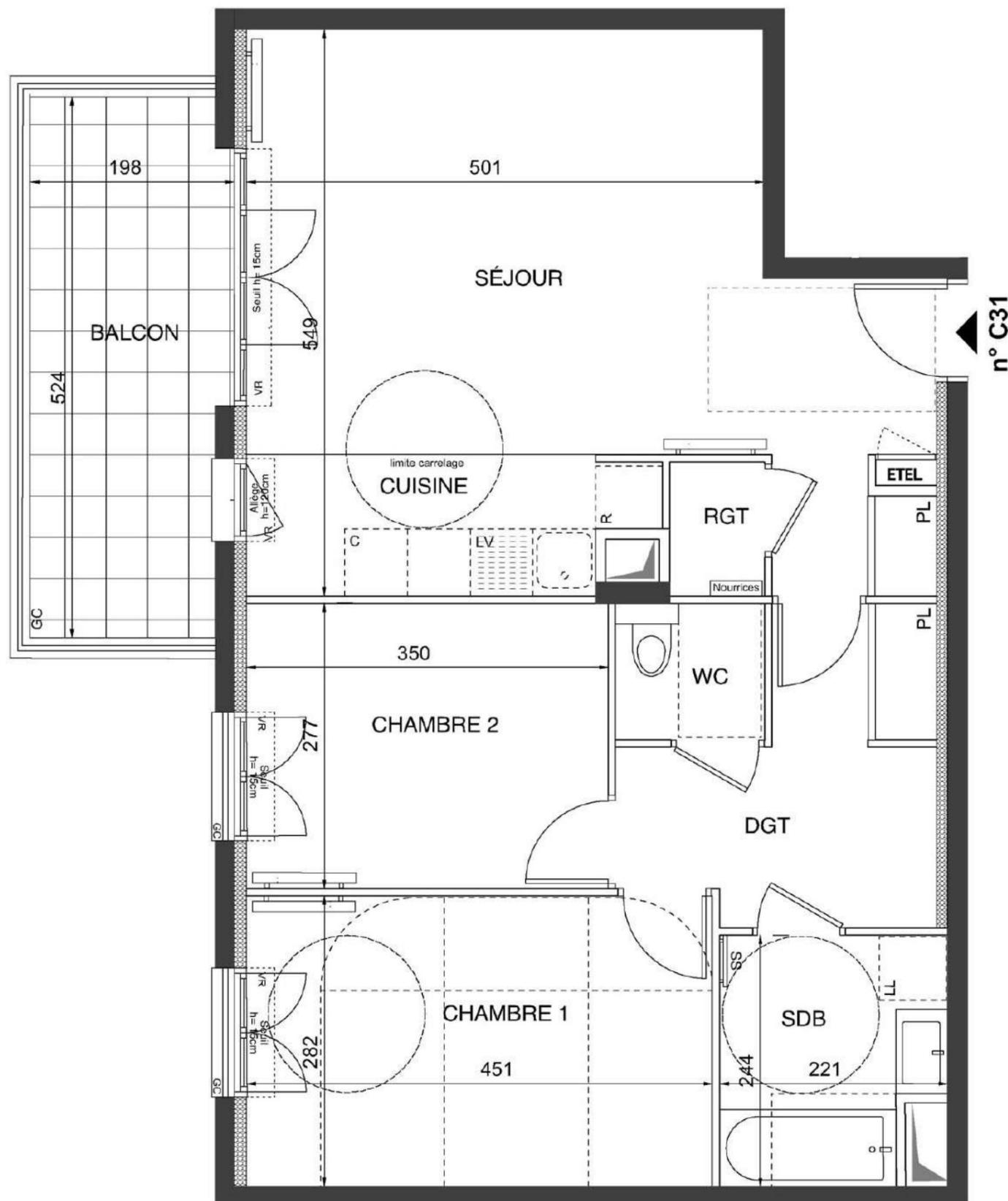
26 octobre 2020



SAS URBANITA ARCHITECTURE



Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.



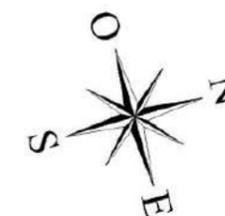
Bâtiment C

APPARTEMENT DE 3 PIECES
n° C31 au 3ème étage

SEJOUR / CUISINE	30,45 m2
CHAMBRE 1	12,70 m2
CHAMBRE 2	9,65 m2
SALLE DE BAINS	4,90 m2
WC	1,80 m2
DGT	7,20 m2
RGT	1,20 m2
SURFACE TOTALE HABITABLE	67,90 m2
BALCON	9,30 m2
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE	77,20 m2

LEGENDE

AV	Allège Vitroc	SS	Sèche Serviette
VR	Volot Roulant		Radiateur
GC	Garde Corps	R	Réfrigérateur
	Soffite / faux plafond	LV	Lave Vaisselle
ETEL	Esp techn. élect. du lgt	LL	Lave Linge
PL	Placard	C	Cuisson
Nourrices			.Retombée de poutre



Indice : A 26 octobre 2020

Echelle : 0 50 100 200 cm

SAS URBANITA ARCHITECTURE

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.